

En exercice	13
Présents	11
Votants	12

C.C.A.S.
COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
Mardi 13 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 13 septembre à 17 h 30, le Conseil d'Administration du C.C.A.S., dûment convoqué, s'est réuni à la mairie en session ordinaire, sous la présidence de Jacques LYS, Président.

Date de convocation : 06/09/2022

Présents : Jacques LYS, Anne-Marie GRENIER, Martine GUILLOT, Philippe HENAUULT, Marthe JANDRAIN, Fabienne OUVRARD, Sophie PERRON, Marie-Christine ROUSSET, Lyliane MEYER, Elisabeth LYS, Sylvie MAYEUR.

Absente excusée : Liliane GOMET (pouvoir à Mme Marie-Christine ROUSSET),

Absente: Danièle MARCHAND,

Secrétaire de séance : Fabienne OUVRARD

Approbation du Procès-verbal de la réunion du 27 juin 2022

Le compte-rendu de la séance du 27.06.2022 est approuvé à l'unanimité

Colis de Noël 2022

Mme JANDRAIN propose de poursuivre les colis de Noël comme l'année dernière, et de s'adresser aux commerçants de Breuillet.

La liste est reprise, et une mise à jour est proposée à savoir si de nouvelles familles ou personnes seules pourraient être concernées.

Mme Jandrain pose la question concernant la famille M. et la famille K pour laquelle il semblait que la situation s'était améliorée.

Mme Meyer soumet le cas d'une famille dont la femme se sépare du père d'un de ses enfants.

Mme Jandrain lui demande de bien vouloir se renseigner concernant son identité et la situation plus approfondie de la famille.

Un temps d'échange est partagé concernant l'état de Mme B. et Elisabeth LYS se propose d'aller lui rendre visite afin d'évaluer la situation.

Planning des anniversaires des aînés

Le planning des anniversaires des mois d'octobre, novembre, décembre est mis en place.
Des remerciements de personnes sensibles à ce geste amical du CCAS sont communiqués.

Entretien avec Mme FORGE, responsable départementale d'EDF Solidarité

Mme Jandrain a rencontré Mme FORGE qui a évoqué les difficultés probables à venir pour certaines personnes concernant le budget de l'énergie.

Pour les personnes qui s'adressent au CCAS, une écoute et une recherche de solutions sera toujours attentivement entendue et examinée.

Cependant, il est à noter que, en dehors de la période de trêve hivernale, des interruptions complètes de distribution de courant pourront être appliquées pour les personnes qui ne régleront plus du tout leurs factures.

Avant cette extrême décision, les abonnés sont alertés, une diminution de l'ampérage est appliquée, une recherche d'étalement de la dette est effectuée...

Par ailleurs, Mme FORGE propose d'animer une réunion (pas plus de 20 personnes) pour expliquer comment économiser l'énergie au quotidien.

Cette animation devra être étudiée de façon à pouvoir cibler le "public" concerné et qui pourrait être intéressé.

Intervention et dossier divers :

M.C:

M.C avait été reçue alors que sa mère venait de décéder et qu'elle se trouvait sans ressource.
Une aide avait été demandée.

Cette personne est sous tutelle, et son tuteur a pu être rencontré quelques temps après. Il explique que M.C ne nécessite plus d'aide.

M. et Mme H:

Etant tous deux sous tutelle de l'UDAF, c'est dorénavant cet organisme qui gère le couple.

M. G:

Suite à ces actes d'incivilité, le CCAS a été interpellé sur le comportement de cette personne.
Il semble que la situation se soit assainie.

M. D :

Alors qu'un signalement était en cours concernant M.D. nous avons appris son décès .
Les démarches le concernant ont donc été interrompues et les enfants ont repris les projets d'aides pour le conjoint.

Mme S :

Suite à un problème de voisinage, le CCAS est intervenu.
Mme Jandrain a pris contact avec la fille de cette personne, ainsi que les services de la DETAS.
Des mesures sont en cours;

Participation au forum des associations

Sur l'idée de Mme Grenier, le CCAS a participé au forum des associations pour présenter la réunion bimensuelle 'Breuillet Accueil et Partage'.

Il est toutefois précisé que si les réunions n'attirent pas plus de personnes, elles ne seront pas poursuivies au-delà de la fin de l'année.

Questions diverses

- M. Henault informe que les 25 et 26 novembre prochain aura lieu la collecte Nationale de la Banque Alimentaire.

Mme Jandrain demande à ce que chacun puisse éventuellement prévoir à donner un peu de son temps pour cette collecte qui plus que jamais, au vue de la grave crise qui se profile, aura toute son importance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h25.

PROCHAINE RÉUNION
LUNDI 07 Novembre à 17 heures

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité lors du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 07 novembre 2022.

La Vice-Présidente
Marthe JANDRAIN



La secrétaire de séance,
Fabienne OUVRARD

